Parcours du pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle sur la Voie Historique de Vézelay

Itinéraire balisé traversant la Communauté de Communes

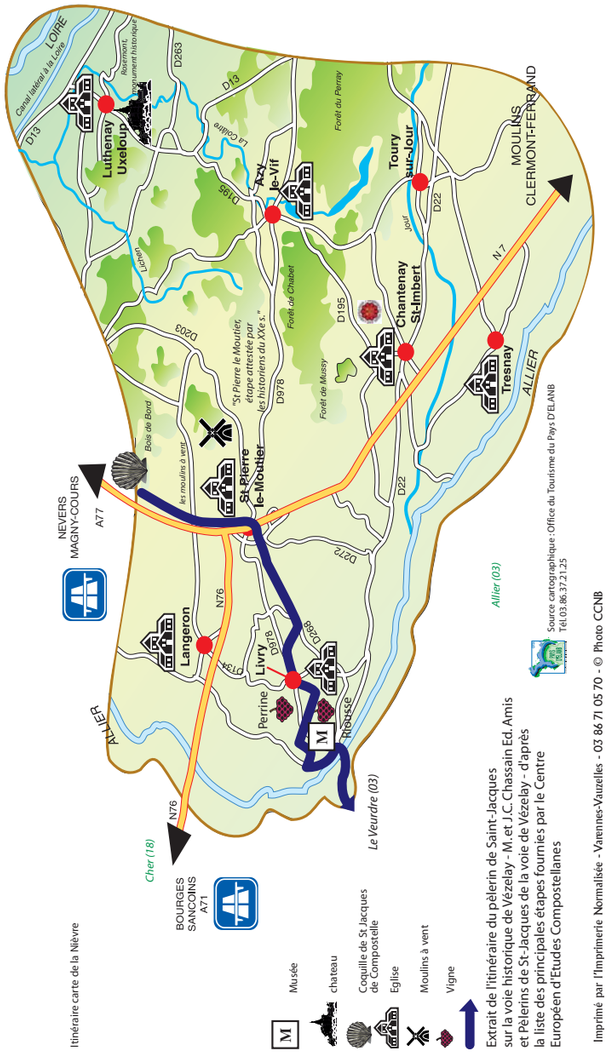

Itinéraire carte de la Nièvre

Imprimé par l'Imprimerie Normalisée - Varennes-Vauzelles - 03 86 71 05 70 - © Photo CCNB

Leur petite ville prit rapidement de l'essor, car le sol livre à chaque instant des débris de leur industrie.

Nu de la Rochelle rapporte qu'en 1700, des fouilles menées dans le bourg de Chantenay ont mis à jour des monnaies d'or et d'argent à l'effigie d'Auguste. La plupart furent malheureusement fondues.

En 1861, un maçon de Chantenay, nommé André Vannereux, découvrit un vase en terre renfermant 800 pièces d'argent.

En 1875, M. Brault découvre dans son jardin des monnaies gauloises anépigraphes (sans inscription), des fibules, des agrafes de bronze, des poteries et des cornes d'animaux de taille gigantesque. M. Fassier, dont le jardin jouxtait celui de M. Brault, trouva quant à lui une pièce en bronze portant le nom de Verga, chef Averne, dont parle César.
Depuis près de trois siècles, le soc de la charrue fait sortir de terre des vases, des poteries, des monnaies romaines ou gauloises. Chantenay fut à l'évidence le centre d'un établissement gallo-romain très important.

En 1876, M. Bullier découvre un établissement de bains (thermes), des poteries, des clochettes (titinabula), un poignard en fer à poignée en bronze et des monnaies d'Hadrien.

En 1879, le Sieur Mathé découvre dans son jardin des fours de potier et un canal dont le fond était en terre réfractaire et les côtés en maçonnerie, amenant les eaux du bois de la Bourgogne à Chantenay en traversant le presbytère.

Sous un marronnier de la place du village, abattu en 1892, on a trouvé des tombes en pierre remplies d'ossements et d'objets postérieurs à l'ère chrétienne. Mais après avoir vidé celles-ci, on a découvert en dessous un ossuaire gallo-romain. Le musée municipal de Nevers expose des monnaies de Chantenay, couvrant les règnes de Trajan (98-117) à Postumus (258-297).

En 1929, M. Bernier trouve près de l'ancienne école des Sœurs, quatorze urnes et un cippe (stèle funéraire) romain portant la légende : « Diis manibus Moncus Calpurnius secundus ».

Les Romains avaient l'habitude d'ensevelir leurs morts le long des routes, ce qui donnerait raison aux ouvriers qui prétendaient avoir identifié un chemin pavé allant de Chantenay à Saint-Pierre-le-Moûtier.

Chantenay est si riche en vestiges gallo-romains que plusieurs savants ont pensé que ce pourrait être l'emplacement de la fameuse « Gorgobina Boiorum » citée par César dans ses Commentaires sur la guerre des Gaules.

Bienvenue à Contanetum

Contanetum – Cateniacum – Cantenaium – Gogobin Chantenayum est sité en 1827.

Ce village, situé en ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique), de 4 169 hectares et de 1 210 habitants, recèle de vestiges gallo-romains découverts au fil des siècles pouvant signifier la présence des Celtes lors de l'invasion de la Gaulle : haches en silex datant de l'époque de la pierre polie – monnaies gauloises anépigraphes – fibules – poteries – pièce en bronze portant le nom « Verga », Chef Averne dont parle César – urnes – cippe romain « stèle funéraire » portant la légende « Diis manibus Moncus Cal purnius secundus » - poignard en fer à poignée en bronze et monnaies d'Hadrien – tombes en pierre emplies d'ossements et d'objets postérieurs à l'ère chrétienne – ossuaire gallo-romain. Des monnaies de Chantenay correspondant aux règnes de Trajan (98–117) à Postumus (258–297) sont exposées au Musée Municipal de Nevers. Lors de nouvelles fouilles, Monsieur de la BARRE découvrit une statue d'Epona, déesse gauloise des chevaux, seule intacte parmi les 26 recensées en Europe. On distingue la déesse courant à côté d'un cheval fougueux dont elle tient d'une main les naseaux et de l'autre la crinière.

A voir également : Châteaux privés de la Ferté-Chauderon, début XIIIe - XIXe siècle - la Pré et de Saint-Imbert – un ancien Relais de poste de la fin du Moyen-Age, XVIIe et XVIIIe siècle - la Maison Forte, XVe - XVIe siècle à l'entrée du bourg – le Manoir de Courbelon, fin XIXe - début XXe siècle – le domaine de Barbarin, XVIIe - XVIIIe siècle – le Pigeonnier du Bouchet, XVIIIe siècle.

Nièvre en Bourgogne
De l'Art De l'Air

Eglise de Chantenay-Saint-Imbert

Site Clunisien

Communauté de Communes Nivernais Bourbonnais

Conseil Général de la Nièvre

Historique

Plusieurs haches en silex, datant de l'époque de la pierre polie et de celle du bronze, attestent une ancienne présence humaine sur ce site intéressant par sa position élevée et par la proximité d'une rivière. Au XIXe siècle, des fouilles ont mis au jour de nombreux vestiges gallo-romains, parmi lesquels une statue de la déesse gauloise Epona, des monnaies gauloises et romaines, des fibules, des poteries, des cornes d'animaux, une sorte de salle de bains romaine, des urnes, une stèle funéraire gravée d'une mention latine, des tombes en pierre. Un camp romain, cité par Jules César dans La guerre des Gaules, se serait trouvé à cette époque à Chantenay, qui est sans doute traversé par la voie romaine reliant Nevers à Varennes-sur-Allier.

Vers 740, les moines bénédictins installent dans le bourg de Saint-Imbert un prieuré dépendant de l'abbaye Saint-Martin d'Autun. La paroisse devient, vers le milieu du IXe siècle, Saint-Imbert ou Humbert, du nom de l'abbé qui s'y trouve alors. Un acte de 1078 à 1095 établit que les seigneurs de Bourbon tiennent, de l'évêque de Nevers, des terres sur cette commune.

Quant à la paroisse de Chantenay, elle est alors partagée entre la châtellenie de Belleperche en Bourbonnais et celle de Saint-Pierre-Le-Moûtier, avant qu'une bulle du pape Eugène III, datée de février 1152, confirme au prieur de Souvigny la possession de l'église de Chantenay, située sur une route secondaire menant à Saint-Jacques-de-Compostelle. Des coquilles sont d'ailleurs déterrées dans le jardin du presbytère.

Au XVIIIe siècle, sur une carte des gouvernements généraux du Berry, du Nivernais et du Bourbonnais, Chantenay figure comme simple hameau de la Ferté-Chanderon, la plus puissante baronnie du Nivernais, dont les propriétaires se disent « sénéchal » ou « maréchal » de la province. La commune, qui devient Chantenay-Saint-Imbert par le décret du 9 juillet 1888, a une économie agricole, principalement basée sur l'élevage.

Autour du tombeau de Imbert se seraient opérés de nombreux miracles. D'où l'idée pour les religieux de Saint-Pierre-le-Moûtier d'y établir une « cella » pour accueillir les reliques du moine Imbert. La Cella se transforma en un prieuré.

Après 1793, ses restes furent portés en l'église Saint-Martin de Chantenay. L'église de Saint-Imbert et le prieuré, en très mauvais état furent détruits. Son autel provenait d'un temple érigé par les Romains à leur dieu et portait l'inscription « Jovi conservatori ». La construction du prieuré était due à la munificence de la reine Brunehaut qui avait élevé l'abbaye de Saint-Martin en 600 ap JC et l'avait doté de nombreuses terres dont Saint-Pierre-le-Moûtier.

Le procès verbal de la translation des restes d'Imbert indique que l'évêque de Nevers, Theodore Forcade, atteste avoir retiré d'un vieux reliquaire les restes d'imbert et l'avoir relogé dans la chapelle de droite, du temps de l'abbé Tinel, curé de Saint-Martin.

En l'absence de documents relatifs à l'architecture des églises romanes du Nivernais, on date approximativement celle de Chantenay aux environs du XIXe siècle. Malgré la disparition, pendant la deuxième moitié du XIXe siècle de beaucoup d'églises romanes et leur remplacement par des édifices neufs, le nivernais possède encore une cinquantaine d'églises à nef unique caractéristique du XIe siècle. Si modestes soient-elles, elles révèlent les caractères particuliers de l'architecture régionale. Bâties avec les matériaux du pays, elles sont l'œuvre d'architectes et de constructeurs locaux et sont toutes des églises paroissiales. c'est le cas de Saint-Martin.

Descriptif

L'église Saint-Martin de Chantenay, fut construite à la fin du XIe siècle. Elle présente un plan en croix latine. La nef possède cinq travées. Sa longueur atteint 38 mètres mais sa largeur excède le carré du transept.
Pour faire communiquer la nef avec les croisillons, on a pratiqué derrière les piles, des petits passages appelés « Berrichons ». Le chevet est composé d'une abside éclairée par trois fenêtres en plein cintre, toutes trois voûtées en cul de four.

La croisée du transept est couverte d'une coupole sur trompes portée par quatre arcs en plein cintre dont les doubleaux retombent sur des pilastres à impostes.

Au-dessus s'élève un clocher carré percé sur chaque face d'une baie géminée qui daterait du XIVe siècle. Les bras du transept sont voûtés en berceau. La nef et les bas-côtés ont été reconstruits au XIXe siècle de même que la façade dans laquelle on a établi la disposition ancienne du porche à double rouleau surmonté d'une haute arcature.

Le portail est encadré par deux voussures en plein cintre sans moulure, retombant sur les supports des piédroits.

En 1830, le porche a été démoli pour retrouver l'aspect initial.

Le pignon est percé d'un petit oculus en plein cintre, ce qui est rare dans le Nivernais.

La Tour centrale se dresse au-dessus de la coupole. L'étage est marqué par une corniche sur modillons ajourés par deux petites fenêtres, séparés par une colonnette. En 1893, Monseigneur Lelong, évêque de Nevers avait pensé pouvoir rebâtir le clocher à l'entrée de l'église. La contrepartie exigée par le conseil municipal de bâtir un marché couvert dans l'actuel presbytère a fait échouer le projet.
A droite, la chapelle du Rosaire, adossée au bras sud du transept, date du XVIe siècle. Voûtée sur une croisée d'ogives, elle est éclairée d'une fenêtre à remplages flamboyants. Les nervures retombent sur des ciels de lampe décorés par les animaux des évangélistes :
- le lion de Saint-Marc - l'aigle de Saint-Jean
- le taureau de Saint-Luc - et l'ange de Saint-Mathieu.

La clef de voûte représente Dieu le Père. Les quatre chapiteaux sont en grés identique à celui des ruines des vieilles demeures du village.
A gauche, la chapelle de la Sainte Vierge est ornée d'une statue du XVIe siècle en bois sculpté. L'église de Chantenay possède deux très belles statues en bois du XVIe siècle : Saint-Roch et Saint-Martin.

Le bénitier en fonte, muni de têtes en relief du XVIe siècle est classé monument historique.
Les pierres des Morts sont de deux sortes :
- les pierres d'attente - les pierres de repos.
Les premières placées ordinairement à la porte des églises servent à déposer le cercueil en attendant que le prêtre fasse la levée de corps. Elles ne subsistent que dans les communes ou se perpétue l'usage de porter les cercueils. A Chantenay, la pierre des Morts est faite d'une pierre monolithe située à droite du porche.

A l'intérieur de la sacristie se trouve encastrée la vasque en marbre des anciens fonts-baptismaux de forme ovale et d'époque Renaissance.

L'origine de Chantenay remonte aux âges préhistoriques, à l'époque de la pierre polie. L'homme primitif, sans armes, reconnaît les avantages de la position élevée du site qui lui permet de prévenir toute attaque. Le voisinage de la rivière Allier facilite son alimentation.
La construction de la route de Dornes permit d'extraire un certain nombre de haches en silex datant de l'époque de la pierre polie et de celle du bronze.
Il est probable que les Celtes, quand ils envahirent la Gaule, s'établirent sur ce plateau pour les mêmes raisons.